

# Pour ceux qui continuent le travail à domicile, respectez les cybergestes barrière

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

LE NET EXPERT  
AUDITS & EXPERTISES

EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES  
LENETEXPERT.fr

RGPD CYBER

LE NET EXPERT  
MISES EN CONFORMITÉ

SPY DETECTION  
Services de détection de logiciels espions

LE NET EXPERT  
FORMATIONS

LE NET EXPERT  
ARNAQUES & PIRATAGES

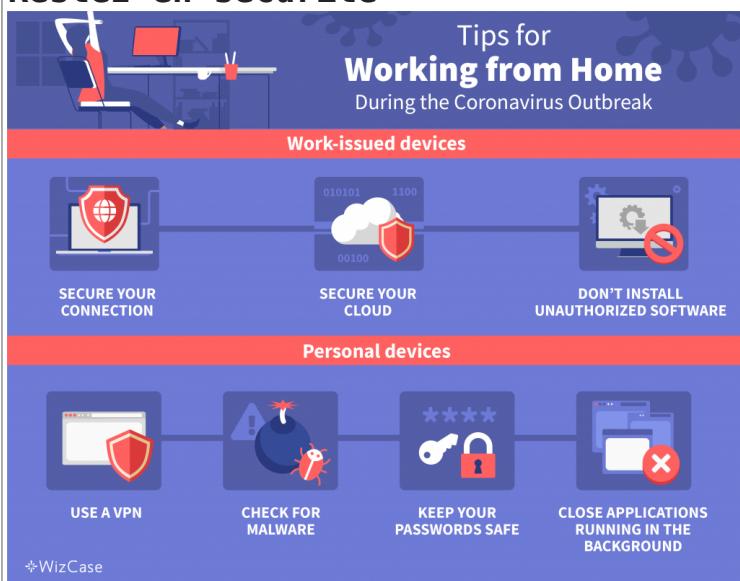
Denis JACOPINI  
VOUS INFORME

LCI

Pour ceux qui continuent le travail à domicile, respectez les cybergestes barrière

Alors que la pandémie mondiale continue à se propager parmi les populations, plusieurs pays ont fermé leurs frontières et suggéraient aux entreprises de recourir au travail à distance. Même si les risques de contagion sont quasiment innexistants, d'autres précautions et des cybergestes barrière sont à respecter.

## Restez en Sécurité



Comme vous ne savez peut-être pas dans quelle mesure votre environnement de travail assure la sécurité de vos informations, vous risquez de devenir une cible facile pour les hackers une fois que vous serez en confinement ou que vous travaillez à domicile.

## Appareils & Équipements de travail

Si vous utilisez un ordinateur de bureau ou un appareil mobile fourni par l'entreprise, il est fort probable que vous soyiez déjà muni de quelques éléments de base pour vous protéger. En tant que propriétaire ou dirigeant d'entreprise, vous devrez également vous assurer que les mesures suivantes soient en place pour votre équipe.

### 1. Sécurisez votre connexion

Si vous n'êtes pas encore installé, demandez à votre responsable informatique de vous fournir un VPN. Il vous aidera à sécuriser votre activité professionnelle. Le wifi public – que vous utilisiez un hotspot local ou que vous partagiez un réseau avec votre voisin – est plus vulnérable que votre propre réseau privé, mais un VPN vous protégera des menaces sur les deux.

### 2. Sécurisez votre Cloud

Disposer d'une solution de sécurité premium pour le Cloud (CASB) permet de limiter l'accès à vos données dans le Cloud aux seuls membres autorisés de l'équipe.

### 3. N'installez pas de logiciels non autorisés

Si vous avez apporté votre ordinateur portable de travail à la maison, n'installez aucun logiciel qui ne soit pas lié au travail et n'utilisez pas de clés USB sans être sûr de ce qu'elles contiennent.

## Appareils personnels

Mélanger le travail et le plaisir ? Dans certains cas, vous n'avez pas vraiment le choix.

### 1. Vérifier la présence des malwares

Vérifiez que votre logiciel antivirus est à jour et recherchez tout logiciel malveillant sur votre ordinateur ou votre téléphone portable personnel.

### 2. Protéger les mots de passe

Utiliser un gestionnaire de mots de passe pour se tenir au courant des meilleures pratiques d'utilisation des différents mots de passe sur le web.

### 3. Utiliser un VPN

Comme nous l'avons déjà mentionné, un VPN conservera vos informations cryptées pendant toute la durée du confinement – et vous aurez en plus la possibilité d'accéder à l'ensemble de la bibliothèque Netflix dans le monde entier une fois votre journée de travail terminée.

### 4. Fermer les applications fonctionnant en arrière-plan

N'utilisez pas de logiciels ou d'applications qui ne sont pas en rapport avec le travail, y compris en les laissant s'exécuter en arrière-plan. Évitez également de télécharger de nouvelles applications qui ne sont pas liées au travail pendant cette période.

### 5. Ne pas enregistrer vos données sans autorisation

Lorsque vous travaillez sur votre ordinateur personnel, évitez de sauvegarder vos données professionnelles, à l'exception de ce qui est absolument nécessaire pour travailler.

### 6. Garder les choses séparées

Si vous utilisez un ordinateur partagé, créez un espace de travail séparé. Créez un nouvel utilisateur pour l'ordinateur, si possible. Sinon, créez une nouvelle session de navigation avec vos informations spécifiques au travail et pour le travail uniquement – et n'oubliez pas de vous déconnecter à chaque fois !

[L'article complet de l'auteur Chase Williams]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

**Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :**

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

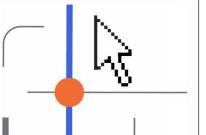
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : 5 idées pour travailler à domicile pendant l'épidémie de coronavirus

---

## La CNIL et la CADA publient un guide pratique

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 <b>LE NET EXPERT</b> AUDITS & EXPERTISES	 <b>LENETEXPERT</b> .fr EXPERTISES DES SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 <b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITE	 <b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions	 <b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS	 <b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI vous informe		<b>la CNIL et la CADA publient un guide pratique</b>			

---

**La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), en partenariat avec les services d'Etalab, ont annoncé la publication d'un guide pratique de la publication en ligne et de la réutilisation des données publiques.**

Ce guide est composé d'une présentation du cadre juridique et d'une fiche pratique sur l'anonymisation. Ce document fait suite à une consultation publique qui s'est tenue au printemps 2019, afin « de confronter les travaux engagés pour la présentation du cadre juridique de l'open data aux attentes concrètes des acteurs concernés ». 220 contributions ont été enregistrées. « Son succès témoigne tant de l'intérêt du public porté à la question de l'open data que du besoin d'accompagnement des administrations diffusant en ligne des données publiques ainsi que des réutilisateurs de ces données », se félicitent les partenaires....[lire la suite]

Téléchargez le guide.

**Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.**



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945



Data**dock**  
Organisme **validé**  
et **référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Nous animons des Formations sur le RGPD**  
en individuel ou en groupe



**Nous vous accompagnons dans la mise en conformité RGPD de votre établissement**

### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

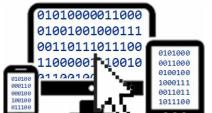
---

Source : *Open data : la CNIL et la CADA publient un guide pratique – Image – CB News*

---

# Collectivités territoriales : Contrôles et sanctions de la CNIL

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 <b>LE NET EXPERT</b> AUDITS & EXPERTISES	 <b>EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES</b> <b>LE NET EXPERT</b> <i>fr</i>	 <b>RGPD CYBER</b> <b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITE	 <b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions	 <b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS	 <b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES & PIRATAGES
 <b>Denis JACOPINI</b> <b>DENIS JACOPINI</b> <b>EXPERT JUDICIAIRE</b> <b>LCI</b> <b>vous informe</b>	<b>Collectivités territoriales</b> <b>Contrôles et sanctions de la CNIL</b>				

**La Commission nationale informatique et libertés (Cnil) souligne que deux axes structurent ses actions : l'accompagnement, via un plan d'action dédié aux collectivités territoriales, et la réalisation de contrôles pouvant, en cas de manquements graves, être suivis de sanctions. Comme toute personne morale manipulant les données personnelles, les collectivités peuvent faire l'objet de lourdes sanctions et les élus peuvent se retrouver pénalement responsables.**

La Commission nationale informatique et libertés (Cnil) souligne que deux axes structurent ses actions : l'accompagnement, via un plan d'action dédié aux collectivités territoriales, et la réalisation de contrôles pouvant, en cas de manquements graves, être suivis de sanctions. Comme toute personne morale manipulant les données personnelles, les collectivités peuvent faire l'objet de lourdes sanctions...[lire la suite]

**Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.**



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945



Data**dock**  
Organisme **validé**  
**et référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Nous animons des Formations sur le RGPD**  
en individuel ou en groupe



**Nous vous accompagnons dans la mise en conformité RGPD de votre établissement**

### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : *Les contrôles et sanctions de la Cnil*

**GDPR toolkit (could concern all companies in the world)**



The GDPR provides a diversified toolbox enabling organizations to dynamically manage and demonstrate their compliance with the Regulation: records of processing activities, information statements, data protection impact assessments, transfer frameworks, legal frameworks, certifications or codes of conduct.

## **Record of processing activities**

The record of processing activities allows you to make an inventory of the data processing and to have an overview of what you are doing with the concerned personal data.

[Read more](#)

## **Privacy Impact assessment (pia)**

Where a processing is likely to result in a high risk to the rights and freedoms of natural persons, the controller shall carry out a privacy impact assessment.

[Read more](#)

## **General Data Protection Regulation: a guide to assist processors**

Processors who process personal data on behalf of their clients have new responsibilities with regards to the General Data Protection Regulation (GDPR). The CNIL has published a guide to raise their awareness and assist them in the practical ...

[Read more](#)

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945



Data**dock**  
Organisme **validé**  
**et référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Nous animons des Formations sur le RGPD**  
en individuel ou en groupe



**Nous vous accompagnons dans la mise en conformité RGPD de votre établissement**

### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

```
[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]
```

---

Source : *GDPR toolkit | CNIL*